

/BA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-437 du 7 Novembre 1988

chargeant le Camarade Ousmane BATOKO,
Ministre de l'Information et des Com-
munications de l'intérim du Camarade
Irénée ZINSOU, Ministre du Travail et
des Affaires Sociales pour compter du
3 Novembre 1988.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 3 Novembre 1988 le Camarade Ousmane
BATOKO, Ministre de l'Information et des Communications est chargé
de l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales
pendant l'absence du Camarade Irénée ZINSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 7 Novembre 1988

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6
MTAS-MIC 6 Autres Ministères 15 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 2 PREFETS 6 JORPB 1.-